



Mercredi 25.11.09 | 42e année | No 34

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Dans un mois... c'est Noël

Plus possible. Si, si, dans un mois nous fêterons Noël. Ce sera l'occasion de se mettre autour de la table, en famille, avec des amis. La table sera belle, la plus belle bouteille sera pour les adultes, le meilleur sirop pour les enfants. Puis viendra le moment des cadeaux...

Mais d'ici là, chacun aura eu à cœur de se préparer à offrir. Il y aura eu la phase de réflexion. Puis après avoir acquis la conviction que l'attention choisie est la bonne, il faudra passer à l'acte et se rendre chez son commerçant préféré, à Neuchâtel bien sûr.

Et comme chaque année, le temps passera très vite, trop vite. Chacun ou presque se retrouvera à une quinzaine de jours de cette grande fête sans avoir repéré le cadeau à offrir à ses proches.

C'est pourquoi, en accord avec les partenaires sociaux, le Conseil communal est invité chaque année, conformément à la loi sur la police du commerce, à définir les dates des ouvertures nocturnes des commerces de la circonscription communale.

Cette année, si vous êtes en retard pour vos achats, rendez-vous aux nocturnes. La ville sera en fête jusqu'à 19h00 le samedi 12 décembre. Il en sera de même, jusqu'à 21h30, les jeudi 17 et samedi 23 décembre.

Si, si ... il vous reste un mois.

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité



Le jeune dj anglais Foamo mixera vendredi soir sur la grande scène, à la Case à chocs. • Photo: sp

Musique électro à gogo

La Superette week-end électronique édition 2009 se tiendra du jeudi 26 au samedi 28 novembre à la Case à chocs. De nombreux artistes prendront possession de la grande salle, du Queen Kong club, ainsi que du restaurant de l'Interlope durant trois jours.

La Superette est un festival organisé depuis 2005 qui a pour but d'améliorer la condition des amateurs de musiques électroniques et actuelles à Neuchâtel, ainsi qu'en Suisse.

Programmation

La programmation 2009 promet de ne pas décevoir les amateurs de musiques électroniques. De jeunes dj de la scène européenne tels que

Foamo (Londres), Gigi Barocco (Milan) et Malente (Allemagne) seront de la partie. Les adeptes de la transformation du son minimal auront notamment l'occasion de découvrir Matias Aguayo (Buenos Aires) et Kasper Bjørke (Copenhague). Les rythmes urbains et dubstep seront entre autres représentés par The Bug (Londres).

Nouveautés 2009

Pour la 5^e édition du festival de la Superette, deux nouveautés sont à signaler. Contrairement aux années précédentes, l'Interlope se muera en véritable piste de danse. «Le café constituera un dancefloor à part entière», explique Jean-Marie Lehmann, l'un

des organisateurs de l'événement. La seconde nouveauté réside dans l'interdiction de l'entrée aux mineurs. «Nous souhaitons attirer un public différent», commente Jean-Marie Lehmann.

Fumée

En raison de l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, des espaces fumeurs seront spécialement aménagés sur une terrasse. Ces fumoirs constitueront également un moyen de changer la circulation des festivaliers dans les bâtiments de l'ancienne brasserie Muller. (ak)

Programme complet sur : www.superette.ch



La troisième étape du plan de stationnement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010.



Un festival de cinéma sénégalais aura lieu en hommage à Djibril Diop Mambéty et à Sembène Ousmane.



Tony Allen donnera son seul concert en Suisse romande samedi soir au Temple du Bas.



CORTAILLOD
Salle Cort'Agora



Vendredi 27 nov. 09 de 18 h à 21 h
Samedi 28 nov. 09 de 10 h à 20 h
Dimanche 29 nov. 09 de 10 h à 18 h

18^e Comptoir d'artisanat neuchâtelois

60 artisans *Entrée libre*

*Un paquet d'idées
pour des cadeaux originaux*

**Restauration chaude et froide
Repas – Boissons**

Organisation: Société de développement

Dans ce numéro

Cité de l'eau

L'ouvrage « Neuchâtel, cité de l'eau » permet de découvrir l'histoire de l'or bleu de Neuchâtel. Les lecteurs auront également la possibilité d'expérimenter sept promenades au fil de l'eau.

Page 8

Nature en ville

Le programme « Nature en ville » se constitue de 17 actions concrètes en rapport avec le domaine des rives du lac. Dans ce contexte, de nombreuses publications sont disponibles sur divers thèmes en lien avec la nature.

Page 9

Jeunes-Rives

Le concours Europan 10 suit son processus et devrait permettre de proposer un plan de réaménagement des Jeunes-Rives. Les résultats de ce concours, destiné aux jeunes architectes tomberont au mois de janvier 2010.

Page 10

IMBEWU

Perrine de Le Court, coordinatrice d'IMBEWU-Suisse explique les buts poursuivis par cette ONG neuchâtoise. Pascal Holliger, fondateur et coordinateur d'IMBEWU-South Africa expose son projet d'éducation des enfants sud-africains par le sport.



Page 16

La troisième étape du plan stationnement entrera en vigueur au début de l'année 2010



Le Parking P+R du Nid-du-Crô devrait permettre de déplacer une partie de la circulation pendulaire.

Les trois villes font recours

La troisième étape du plan de stationnement entrera en vigueur le 1er janvier 2010, avec 6 mois de retard. Outre la création d'un Park & Ride (P+R) au Nid-du-Crô, des zones bleues pourraient voir le jour dans le secteur nord de ce parking. Les tarifs des vignettes de stationnement vont également augmenter pour les pendulaires dits dynamiques.

L'Etat a tardé à sanctionner les 33 arrêtés concernant le plan de stationnement. Ce qui explique le report de ces mesures début 2010. Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle ont également déposé un recours au Tribunal fédéral contre un arrêté de l'Etat. Cet arrêté lui permettrait d'établir une liste de ses fonctionnaires pendulaires dynamiques qui bénéficieraient des mêmes tarifs de stationnement que les résidents.

Parkings

L'objectif de la troisième étape du plan stationnement consiste à inciter les pendulaires à s'orienter vers le transfert modal. Ainsi un parking P+R sera créé au Nid-du-Crô. Il sera gratuit pour les titulaires d'un abonnement général et également pour les détenteurs d'un abonnement Onde verte couvrant au moins deux zones. Prochainement

équipé de barrières, ce parking deviendra payant (1 franc par heure, 30 premières minutes gratuites). Le parking de Panespo sera également équipé d'un dispositif de barrières. Des horodateurs verront le jour au Port du Nid-du Crô. A proximité des commerces, les places de parc d'une durée supérieure à 30 minutes seront gratuites durant la première demi-heure. Dès la mise en service du parking P+R des Piscines, des zones bleues de report seront prévues dans le secteur Nord, si cela s'avère nécessaire.

Vignettes de stationnement

Pour 2010, la notion de pendulaire dynamique entrera dans les termes du plan de stationnement. «Un pendulaire dynamique est une personne qui a besoin de sa propre voiture dans l'exercice de sa profession», explique le sergent-major Pierre Hobi. Les pendulaires dynamiques payeront 1400 francs du lundi au vendredi ou 1600 francs du lundi au samedi pour obtenir la vignette de stationnement. L'idée consiste à inciter les automobilistes à emprunter les transports publics. Depuis 2009, toutes les vignettes ne sont plus renouvelées automatiquement. Le citoyen doit désormais les commander. (voir encadré)

Ligne 11

Le report de la mise en place des différentes mesures de la troisième étape du plan de stationnement s'est révélé fâcheux pour la ligne 11. Cette ligne se compose de deux tronçons : Centre ville-Maladière et Maladière- Nid-du-Crô. Après trois ans d'essai, seul le premier tronçon a rempli les critères de réussite. La facture de ce dernier sera ainsi intégrée au «pot commun» des transports au niveau cantonal. Etant donné que le parking P+R du Nid-du-Crô n'est pas encore entré en fonction, la Ville a décidé de prolonger, à ses frais, l'essai pour trois ans supplémentaires pour le tronçon Maladière-Nid-du-Crô. «Il ne serait pas cohérent qu'un parking P+R ne soit pas desservi par les transports publics», a commenté Olivier Arni, directeur des transports. (ak)

Commande de vignette de stationnement

Les vignettes s'obtiennent via Internet sur: www.policeneuchatel.ch, par courrier adressé à la Police de la Ville de Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 6, 2000 Neuchâtel ou directement en se présentant au poste de police.

 Hommage à Djibril Diop Mambéty et Sembène Ousmane

Festival de cinéma sénégalais

Neuf longs et moyens métrages des cinéastes sénégalais Sembène Ousmane et Djibril Diop Mambéty, qui a porté à l'écran «La visite de la vieille dame» de Friedrich Dürrenmatt: tel est le programme du festival proposé de mercredi à samedi par l'Amicale Sénégalaise de Neuchâtel en collaboration avec le CCN et le Centre Dürrenmatt.

Comment concilier le cinéma et une civilisation de l'oralité et quelle place le 7^e art peut-il occuper dans une culture à dominante traditionnelle? Sembène Ousmane et Djibril Diop Mambéty ont tenté leur vie durant de répondre à ces questions. Ils ont utilisé l'image, sa force d'attraction et son impact sur la société pour éduquer et sensibiliser leurs compatriotes tout en les divertissant.

Hyènes

Ami de la Suisse et de Neuchâtel, Djibril Diop Mambéty est né à Dakar-Colobane en 1945. Après des études de théâtre, il se lance dans le cinéma et réalise des courts métrages tels «Contras' city, Badou boy». Son premier long métrage date de 1972 et s'intitule «Touki-Bouki». Le second tourné en 1992 raconte la vengeance d'une vieille femme humiliée. «Hyènes» s'inspire de l'œuvre de Dürrenmatt «La visite de la vieille dame»



«La petite vendeuse de soleil» de Djibril Diop Mambéty

dont Djibril Diop Mambéty a obtenu les droits à l'issue d'un entretien à Neuchâtel avec le dramaturge allemand.

Pouvoir et folie

En 1995, le cinéaste sénégalais entreprend le tournage du «Franc», premier acte d'une trilogie sur le pouvoir et la folie. Le second, qui sera aussi son dernier film, s'intitule «La petite vendeuse de soleil» et sort en 1998. «L'Apprenti Voleur», qui constituait le 3^e volet de cette trilogie, ne verra jamais le jour puisque

Djibril Diop Mambéty décède le 23 juillet 1998.

Cinéma militant

Sembène Ousmane, né en 1923 à Ziguinchor, peut être considéré comme le père du cinéma africain. Il est aussi bien écrivain et réalisateur qu'acteur et scénariste. Les aspects militants de son travail sur les questions politiques et sociales font de lui un des meilleurs penseurs de l'Afrique contemporaine. De la colonisation à la condition de la femme, de l'aide au développement à la corruption, du poids de la tradition à la solidarité, tous les thèmes de la société sénégalaise et africaine l'ont inspiré et sont traités dans son œuvre. Sembène Ousmane revendique un cinéma militant et va lui-même de village en village pour montrer ses films et transmettre son message. Malade depuis plusieurs

mois, il meurt à l'âge de 84 ans à Dakar le 9 juin 2007.

Demandez le programme

Ce festival de cinéma sénégalais que l'on doit à la jeune et dynamique Amicale sénégalaise de Neuchâtel, commence mercredi à 18h30 au Centre Dürrenmatt avec la présentation du film «Hyènes» de Djibril Diop Mambéty par Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse. L'ambassadeur du Sénégal en Suisse son excellence Babacar Carlos Mbaye honorera cette soirée de sa présence. L'hommage rendu à Sembène Ousmane et Djibril Diop Mambéty se poursuit jeudi, vendredi et samedi au Pommier avec des projections à 15h, 17h30 et 20h. La soirée de clôture aura lieu samedi dès 22h30 au CCN. Chaque soir le public pourra goûter à des spécialités sénégalaises!



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures. Jeudi 26 et vendredi 27 novembre, fermeture de la salle de lecture à 18 heures.

Jusqu'au 31 mars 2010, exposition «L'illustration botanique du XVII^e au XIX^e siècle».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Samedi 28 novembre à 17 heures, exposition «Guerres». Visite commentée par Françoise Jaunin et Walter Tschopp.

Mardi 1^{er} décembre à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Thomas Widmer et Pierre-Laurent Haesler.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.



Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 18 décembre, exposition *Here Comes the Sun*. Ouvert me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), du 29 novembre au 27 décembre, exposition Helga Schuhr, peinture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 28 novembre à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier 2010, exposition

Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Association Ecoparc, jeudi 26 novembre à 18 heures, salle de l'ECAP, Pl. de la Gare 4, «Production d'énergie photovoltaïque: nouvelles possibilités et enjeux dans le milieu construit», avec Diego Fischer, directeur technique VHF Technologies, Yverdon-les-Bains.

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^e âge: jeudi 26 novembre de 14h15 à 16 heures: «La Terre est-elle un être vivant? L'hypothèse Gaïa», par Eric Verrecchia, professeur de géodynamique.

Mardi 1^{er} décembre de 14h15 à 16 heures: «André Breton et la magie des images», par Robert Kopp, professeur de littérature française moderne.

L'actualité culturelle

Brocante du livre

La Bibliothèque interculturelle et multilingue Bibliomonde organise ce week-end sa traditionnelle brocante du livre.

Les amateurs pourront y trouver un grand choix de livres pour adultes et pour enfants, allant des oeuvres classiques au petit roman de poche, en français, anglais, allemand, russe, italien, espagnol et autres langues. Le bénéfice de la vente est destiné à l'achat de livres pour enfants, dans les langues souhaitées par les lecteurs, en particulier des dictionnaires et des méthodes d'apprentissage de langues.

Bibliomonde, Passage Max-Meuron 6, vendredi 27 novembre de 14 à 18 heures, samedi 28 novembre de 9 à 17 heures.

Organiste japonaise à la Collégiale

A l'enseigne du dernier des « douze vendredis » de l'année, l'organiste Kiyomi Higaki donnera un concert, ce vendredi, à la Collégiale.

Née au Japon, Kiyomi Higaki commence ses études musicales à l'âge de 14 ans. Elle étudie ensuite l'orgue, le piano et le clavecin à l'Académie de musique de Zurich et obtient son diplôme d'enseignement de piano et de concert pour l'orgue avec distinction. Depuis 2008, Kiyomi Higaki est organiste titulaire de l'église Unterstrass à Zurich.

L'organiste interprétera des œuvres de Widor, Mendelssohn et Dupré. **Collégiale vendredi 27 novembre à 18h30. Entrée libre, collecte (prix indicatif Fr. 15.-).**

De l'âge tendre à l'âge d'or



L'association Les Chambristes accueillera dimanche 29 novembre au Théâtre du Concert deux orchestres : l'Orchestre des seniors de Bienne et la Camerata giovane de l'Ecole de musique de Bienne.

Une rencontre fortuite lors d'un concert, avec un sympathique vieux monsieur se présentant comme violoniste à l'Orchestre de Pro Senectute Bienne a créé un déclic qui n'attendait que l'occasion pour que se réalise un projet inattendu : réunir les petits musiciens de l'orchestre

à cordes pour enfants la Camerata giovane et ces seniors qui font encore de la musique à ...92 ans.

Au programme, des œuvres de Purcell, Telemann, Bizet, Vivaldi et Rota.

Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 29 novembre à 11 heures. Entrée libre, collecte.

Classicisme et romantisme

Dans le cadre du jumelage entre les villes de La Chaux-de-Fonds et de Winterthur, les Amis du Conservatoire recevront dimanche 29 novembre au Temple du Bas, l'Orchester Musikkollegium de Winterthur.

Placé sous la direction de son nouveau chef Douglas Boyd, l'Orchester Musikkollegium Winterthur et le pianiste Karl-Andreas Kolly interpréteront des œuvres de Piffner, Beethoven et Brahms. **Temple du Bas, dimanche 29 novembre à 17 heures. Location : tél. 032 717 79 07.**

Le père de l'afrobeat en concert exclusif à Neuchâtel

Tony Allen : un batteur

Le légendaire Tony Allen et son orchestre de dix musiciens donneront leur seul concert en Suisse romande samedi soir au Temple du Bas. Le père de l'afrobeat se produira dans le cadre de la saison des « Grands Interprètes ».

Depuis longtemps reconnu comme le batteur le plus original de la planète - et l'un des musiciens les plus influents du continent noir -, Tony Allen est influencé dans son jeu par le highlife, la soul-funk, le jazz et les rythmes traditionnels nigériens. En compagnie de Fela Kuti et du groupe Africa 70's, avec qui il a joué durant 15 ans, Allen a créé l'afrobeat, cette musique à la rythmique hypnotique, basée sur quelques accords joués en boucle par des guitares et des claviers, agrémentés de riffs de cuivres puissants et mélodiques. Ce style lié au contexte socio-politique et urbain de son époque est devenu une force dominante en Afrique et une référence dans le monde.

Démonstration d'afrobeat

L'album « Secret Agent », magnifique démonstration d'afrobeat, signe le début d'Allen chez World Circuit et sa première sortie depuis qu'il a créé The Good, The Bad and The Queen avec Damon Albarn, Paul Simonon et Simon Tong. L'afro-



Le batteur Toni Allen va faire résonner le Temple du Bas de sons funk, jazz et hip-hop à la sauce africaine. • Photo: sp

beat connaît actuellement un regain d'intérêt et Allen, qui en est le garant, est vénéré comme un maître vivant par les fans de hip-hop, de funk et de jazz.

Jusqu'à la transe

Produit par Tony Allen lui-même, « Secret Agent » a été enregistré avec le groupe qui accompagne depuis longtemps le batteur dans ses tournées. Composé de musiciens du Nigeria, du Cameroun, de la Martinique et de la France, ce band joue une musique ancrée dans la tradition afrobeat (guitare lancinante, claviers

funk, chants qui se répondent, cuivres durs et gras) avec quelques rebondissements inattendus à l'instar de l'accordéon de l'arrangeur et joueur de claviers Fixi sur quelques titres. Avec au centre, bien sûr, le rythme lui-même, mis encore plus en avant maintenant qu'il ne l'était dans Africa 70, le légendaire groupe de Fela Kuti. Tony Allen fusionne les différents rythmes dans un mouvement irrésistible qui avance vers la transe.

Temple du Bas, samedi 28 novembre, 20h.

Chronique culturelle



Faire un bébé

Certes la langue d'Antoinette Rychner n'a pas encore la beauté des alexandrins de Britannicus donné avec bonheur ce week-end au Passage par la compagnie « Point de fuite »! Il n'empêche! La jeune dramaturge a écrit avec « L'enfant, mode d'emploi » une pièce drôle, enlevée, qui pose avec intelligence les bonnes questions. Le couple de trentenaires formé de Nathalie Sandoz et Vincent Rime se noie dans des interrogations existentielles au moment de concevoir junior puis pendant la grossesse de Madame. L'auteur matérialise cette valse-hésitation en obligeant les futurs parents à participer à un jeu télévisé puis leur fait découvrir avec perplexité le mode d'emploi plein de mises en garde et d'avertissements qui accompagne le paquet cadeau renfermant leur bébé. Bref, on se marre bien à ce déballage même si, l'air de rien, « L'enfant, mode d'emploi » aborde un sujet grave. Donner la vie n'est jamais innocent. Espérons qu'Antoinette Rychner aura encore beaucoup de rejetons de cette veine, qui finiront bien par approcher la perfection des tragédies de Racine.

Patrice Neuenschwander

Publicité



elexa
entre tous, le courant passe...

Monruz 2
Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69
info@elexa.ch
www.elexa.ch
(dépannage 24h/24h)



L'Ambassade d'Algérie en Suisse

Organise une
Exposition culturelle itinérante

ALGERIE, Pays de contrastes

**Une invitation à la découverte de l'Algérie,
de sa culture, de son histoire et de ses
paysages contrastés.**

avec l'appui de la



www.ambassade-algerie.ch



Parc national du Djurdjura

Parc national du Tassili n'Ajjer

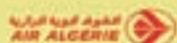


Neuchâtel - Péristyle de l'Hôtel de ville

12 - 17 décembre 2009 sa. : 10h00 - 17h00 lu. - je. : 10h00 - 19h00



Crique de Chenoua



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Les produits de la région aux portes de la Ville!

Pierre-Olivier Aragno



Ail de Chine, cornichon indien, pomme d'Afrique du Sud, poire de Thaïlande... Un véritable tour du monde dans votre assiette!

A l'heure du développement durable, de la nécessité de la réduction de notre impact sur la planète... Est-ce bien raisonnable? Ceci d'autant plus que ces produits peuvent être cultivés ou produits dans notre région.

Dans la folie de vouloir tout et tout de suite, on en oublie la cadence naturelle des saisons et ceci au détriment de notre environnement.

Par une production locale symbolique de cornichons, Bio Neuchâtel et le Lopin Bleu ont voulu marquer ce non-sens. En effet, les cornichons que nous achetons



aujourd'hui dans le commerce sont produits en Inde (!), même si leur conditionnement est effectué parfois

en Suisse. Cela pose bien entendu le problème de l'énergie nécessaire pour leur transport. En plus, cette culture demande beaucoup d'eau: environ 600 litres d'eau pour 1 kg de cornichons. Ce type de production exportée dans des régions en manque d'eau potable est particulièrement irrationnel.

Cet exemple montre qu'une politique du développement durable doit valoriser et soutenir une production régionale. Nous avons de la chance d'être entourés de producteurs de qualité au niveau des cultures maraîchères, de l'élevage, de la production agricole, de la viticulture, et bien d'autres, spécialisés dans

la transformation artisanale.

Au cours du prochain week-end, le Lopin bleu et Bio Neuchâtel organisent le traditionnel marché de la ferme de Pierre-à-Bot. C'est l'occasion de rencontrer ces producteurs et artisans de la région et de découvrir et goûter les richesses de notre environnement proche.

En préambule de ce marché, pour marquer la fin de l'opération cornichon, les organisateurs vous convient à la fête du bocal le vendredi 27 novembre dès 20 heures avec raclette, musique et film.

P.-O. A.

Marché de Pierre-à-Bot

Lieu: ferme de Pierre-à-Bot

Horaires: samedi 28 novembre de 10 à 18 heures
dimanche 29 novembre de 10 à 17 heures

La Ville jeune

Musée d'art et d'histoire, dimanche 29 novembre à 11h15, au musée en famille. «La photographie, nouvelle énonciation de la société industrielle». Visite ciblée de l'exposition «Le monde selon Suchard» par Christophe Brand.

Atelier de «fabrication» de plaques de chocolat pour les enfants.

Temple de la Coudre, jeudi 26 novembre à 20 heures, concert de l'Ensemble vocal féminin Callirhoé, direction Dominique Tille, au piano Virginie Falquet. Entrée Fr. 20.-/Fr. 15.- (AVS, AI, étudiant, chômeur). Infos: www.schola-editions.com



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public vendredi 27 novembre dès 20h30 (sortie de l'eau à 19h45) en raison d'un match de water polo. Réouverture samedi 28 novembre à 8h. Pour davantage d'informations visitez le site: www.rfnwp.ch

Football

Jeudi 26 novembre, stade de la Maladière, 15h, Xamax M21-Montreux, 2^e ligue inter.

Samedi 28 novembre, stade de la Maladière, 17h45, Xamax-Grasshoppers, ASL.

Handball

Vendredi 27 novembre, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC

Neuchâtel-HV Langenthal II, 3^e ligue dames.

Volley

Dimanche 29 novembre, halle de sport de la Riveraine, 14h30, VBC NUC II-VBC Ecublens, 1^{re} ligue nationale.
A 17h30, Sagres NUC-VBC Cheseaux I, LNA.

Hockey sur glace

Samedi 28 novembre, patinoires du Littoral halle, 11h30, Neuchâtel Futur-L4C, moskitos B.

A 17h, Hirondelles-Lady Lakers, LNB féminine.

A 20h15, Uni Neuchâtel-Yverdon-les-Bains, 1^{re} ligue.

Dimanche 29 novembre, patinoires du Littoral principale, 11h, Neuchâtel Futur-Tramelan, mini A.

Mercredi 2 décembre, patinoires du Littoral principale, 19h45, Neuchâtel Futur-Le Locle, novices A.

Patinoires du Littoral

(du 26 novembre au 2 décembre)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-10h15/13h45-15h45 hockey libre.

sa: 13h45-16h public et hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

lu/ma: 13h45-15h30 public et hockey libre.

me: 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ma: 9h-11h45 public.



Un livre sur le thème de l'eau à Neuchâtel vient compléter la collection d'ouvrages « Nature en ville »

Neuchâtel, cité de l'eau

Publié par le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, le livre « Neuchâtel, cité de l'eau » traite de la fonction de cet élément au sein de notre ville. Cet ouvrage constitue l'une des 17 actions prévues dans le cadre de la 2^e étape du programme « Nature en ville ». Outre l'apport de nombreux auteurs, il a été rédigé par Blaise Mulhauser, Roland Stettler et Pierre-Olivier Aragno.

Cette publication a reçu un soutien financier de la Ville de Neuchâtel, de l'ASPAN-SO, du « Fonds suisse pour le paysage » et de l'Office fédéral de l'environnement. Elle appartient à la collection « Nature en ville » qui compte déjà deux autres numéros, sur les oiseaux et les arbres.

L'eau à Neuchâtel

« Cet ouvrage permet d'attirer l'attention de la population sur un élément essentiel », explique Olivier Arni, directeur de l'environnement, des transports et du développement durable au sujet du thème de l'eau. L'or bleu de Neuchâtel a joué un rôle prépondérant dans le développement de la cité. Ce livre au format de poche permet entre autres de découvrir l'histoire de l'eau à Neuchâtel, ainsi que la manière dont cette dernière est traitée et distribuée dans la cité. Plusieurs promenades sont également proposées au lecteur sur des thématiques telles que les poissons ou les fontaines. Pas moins de 146 illustrations viennent agrémen-

ter les textes des nombreux auteurs qui ont collaboré à l'ouvrage.

Histoire de l'eau

Le premier chapitre de cet ouvrage est consacré à l'histoire de l'eau à Neuchâtel. Il traite notamment de la rivière du Seyon qui a causé de nombreux problèmes d'inondations et d'épidémies. Durant le Moyen Age, le bourg et le château consommaient l'eau provenant de sources locales et de puits. « L'eau au robinet, ce n'est pas si vieux », rappelle Blaise Mulhauser, conservateur du département des vertébrés au Muséum d'histoire naturelle. L'eau courante apparaît au 19^e siècle, mais ne deviendra monnaie courante qu'au cours du 20^e siècle. Outre son aspect pratique, elle est à l'origine de nombreux progrès en matière d'hygiène. Une illustration datant de 1880 environ montre également que les femmes faisaient la lessive dans l'eau froide du lac. Il est même arrivé que ce dernier se mue en véritable patinoire après avoir complètement gelé.

Traitement et distribution de l'eau

Rédigé par l'ancien chimiste des eaux de la Ville, Roland Stettler, le second chapitre du livre porte sur le traitement de l'eau à Neuchâtel. Dans notre cité, le réseau de distribution d'eau de boisson s'étend sur 114 kilomètres. De nombreuses conduites relient réservoirs, captages, ainsi que zones d'habitation. Plusieurs schémas techniques accompagnés d'explications

viennent illustrer le texte de Roland Stettler. De nombreuses informations concernent l'épuration des eaux, ainsi que le contrôle de sa qualité. Le captage de l'eau et sa distribution font également l'objet de plusieurs pages.

Promenades

Cet ouvrage propose également sept promenades autour de différentes thématiques en rapport avec l'eau à Neuchâtel. Long de 600 mètres, le cours d'eau de la Serrière fait l'objet d'une promenade qui retrace notamment l'histoire de toutes les industries ayant fait partie du vallon de Serrières. Une autre balade permet de découvrir les anciens rivages du lac. « Le développement de la cité s'est fait au détriment du lac », souligne Blaise Mulhauser. Une promenade est également dédiée aux différents poissons qu'il est possible d'observer sur les rives. Durant cette même balade, la pêche se retrouve également au centre des intérêts. Cette activité historique de la cité est abordée au travers de découvertes archéologiques. (ak)



Neuchâtel, cité de l'eau

Le livre « Neuchâtel, cité de l'eau » est actuellement disponible en librairie, ainsi qu'au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel pour le prix de 20 francs.



La grenouille de Lessona peut être observée dans l'étang.



« Nature en ville » est un programme d'a

Le moulin Chambrier au Gor de Vauseyon à découvrir au travers d'une des sept promenades proposées par « Neuchâtel, cité de l'eau ».



Favoriser la

En 2000, la Ville de Neuchâtel s'est dotée de son propre Agenda 21. Ce programme d'actions concrètes devait permettre de favoriser le développement durable. Parmi ces actions figure le programme « Nature en ville » dont l'objectif premier est de favoriser le développement d'habitats naturels en milieu urbain tout en préservant les espèces animales et végétales. Réalisé en deux étapes, le programme « Nature en ville » est financé par le Fonds suisse pour le paysage (FSP), l'Office fédéral de l'environnement, des sponsors et la Ville de Neuchâtel.

La première étape de « Nature en ville » comptait 48 actions qui ont été réalisées entre 1999 et 2004. Elle est notamment à l'origine de la création du « Sentier du



g de Combacervery au cours de la promenade « l'eau des mares ».

actions concrètes visant à favoriser la nature en milieu urbain

biodiversité en ville

Temps», parcours reliant Chaumont et la Roche de l'Ermitage. Voté en octobre 2007 par le Conseil général, la seconde étape du programme «Nature en ville» comprend 17 nouvelles actions spécifiques en faveur de la biodiversité, et plus particulièrement du secteur des rives du lac entre le Nid-du-Crê et Monruz. L'ensemble de ces actions sera réalisé d'ici fin 2010.

Publications

La publication de l'ouvrage «Neuchâtel, cité de l'eau» fait partie des 17 actions prévues pour la 2^e étape du programme «Nature en ville». Ce livre vient également compléter la collection d'ouvrages destinés à la nature qui a été élaborée dans le cadre de ce même programme. « La collec-

tion va continuer et pourrait être complétée par des numéros concernant les fleurs, les insectes ou la géologie», explique Blaise Mulhauser, co-auteur du livre «Neuchâtel, cité de l'eau». Publiés par le Muséum d'histoire naturelle, ces trois livres ne sont pas les seules publications inscrites dans le programme «Nature en ville». «Une brochure concernant la végétalisation des façades et des murs est actuellement disponible au secrétariat de l'urbanisme», souligne Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal de la Ville de Neuchâtel. Cette brochure vient s'ajouter à celles qui ont été publiées en 2004 lors de la première étape de «Nature en ville». Ces dernières concernaient les murs en pierre et les surfaces perméables.

Prix

La Ville de Neuchâtel a déjà été primée à deux reprises pour la qualité de son aménagement. La section occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN-SO) a déjà décerné deux prix à notre cité. En 1996, Neuchâtel obtient le prix ASPAN-SO sur le thème «Nature comprise». La globalité, la cohérence et le réalisme sont autant de qualités qui ont été reconnues à sa politique d'aménagement relative à la nature en ville. En 2007, c'est le quartier Gare/Crêt-Taconnet qui permet à la Ville de décrocher un deuxième prix ASPAN-SO. Celui-ci concernait le thème «la ville compacte et qualité de l'espace urbain: comment concilier densité et qualité». (ak)



Journée «Nature en ville»

Samedi passé, la population était conviée à découvrir quelques aspects de la biodiversité des rives. Des postes situés entre l'hôtel Pala-fitte et le Laténium ont été aménagés pour l'occasion le long du lac. Cinq thèmes étaient proposés aux visiteurs afin de leur faire découvrir la richesse de ces rives. Encadrée par des spécialistes, la population a notamment pu observer des oiseaux et découvrir l'histoire des poissons le long des rives de Monruz. La végétation présente dans les environs a également fait l'objet de nombreuses explications. L'architecte-urbaniste communal, Olivier Neuhaus et l'architecte du Service de l'aménagement urbain, Silvia Almeida ont entre autres expliqué le rôle du programme «Nature en ville».



Les résultats du concours European 10 permettront d'établir un plan de réaménagement des Jeunes-Rives

Bientôt du nouveau pour les Jeunes-Rives

Le concours European 10, destiné aux architectes de moins de quarante ans poursuit son processus. Les 6 et 7 novembre, une délégation neuchâteloise s'est déplacée à Graz, en Autriche dans le cadre du forum des villes et des jurys consacré au thème « inventer l'urbanité ». Elle a ainsi pu prendre connaissance des projets sélectionnés par le jury pour le site des Jeunes-Rives. En Suisse, le concours se poursuivra par le 2ème tour du jugement qui aura lieu les 28 et 29 novembre à Neuchâtel. Les résultats définitifs tomberont officiellement à fin janvier 2010.

Emmenée par Olivier Arni, Conseiller communal, directeur de l'environnement, des transports et du développement durable, la délégation neuchâteloise était composée de Dominique Bourquin, aménagiste cantonal, d'Anne Canosa Honegger, architecte-aménagiste au Service cantonal de l'aménagement du territoire, et d'Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal. La délégation neuchâteloise a participé au forum de Graz en raison de la présence du site neuchâtelois des Jeunes-Rives dans le concours

European 10. La Suisse compte également d'autres sites participant au concours, à La Chaux-de-Fonds, à Dietikon, à Montreux et à Nyon.

Forum des villes et des jurys

Quelque 300 congressistes provenant de tous les pays européens ont participé à ce forum. Après une brève visite de Graz et de ses quartiers d'habitation piétonniers, les participants se sont mis au travail. Suite à une conférence sur le thème « comment concevoir des éco-cités », le directeur de l'environnement, Olivier Arni, a participé au débat sur la base de deux propositions pour les Jeunes-Rives. Le lendemain, Olivier Neuhaus intervenait dans l'atelier intitulé « revitalisation-lignes d'espaces publics ». A cette occasion, il a notamment dialogué avec d'autres participants au sujet de deux autres propositions d'aménagement pour les Jeunes-Rives. « Ces différents échanges ont été riches d'enseignement », explique Olivier Neuhaus. Et de poursuivre: « il a été particulièrement intéressant de voir que d'autres villes ont des réflexions proches des nôtres, comme Heidelberg pour ses rives fluvia-

les, alors que Tallin en Estonie a une démarche beaucoup plus vaste et problématique pour un site portuaire sur la Baltique ».

A Neuchâtel

Les équipes d'architectes participant au concours European avaient jusqu'au 29 juin 2009 pour rendre leurs dossiers de candidature. Ces derniers sont actuellement en cours d'évaluation. Pour la Suisse, le second tour du jugement aura lieu les 28 et 29 novembre à Neuchâtel. Les résultats définitifs tomberont fin janvier 2010. Les propositions retenues seront ensuite présentées en priorité au Conseil communal et à la Commission des ports et rives, qui travaille sur le thème du réaménagement des rives depuis le mois de juin.

Avenir des Jeunes-Rives

Une fois les résultats connus, l'analyse des avant-projets et l'élaboration du programme définitif seront établis. En 2011, une demande de crédit d'étude sera sollicitée auprès du Conseil général pour développer la ou les propositions qui auront été retenues. Le processus suit donc le calendrier. Il devrait

permettre de proposer aux Neuchâtelois un projet novateur intégrant des éléments essentiels du programme European 10. Ceci en respectant les qualités du site exceptionnel que représentent les Jeunes-Rives dans l'esprit du développement durable. Une exposition publique sur l'ensemble des propositions de réaménagement du site neuchâtelois est prévue pour le mois de mai 2010.



European 10

L'European est un concours européen destiné aux jeunes architectes de moins de 40 ans. Lancé en janvier 2009, la dixième session de ce concours réunit près de 20 pays et plus de 60 sites, dont celui des Jeunes-Rives à Neuchâtel. Actuellement, les projets déposés par les équipes d'architectes sont en cours d'évaluation. Pour la Suisse, le second tour du jugement se tiendra à Neuchâtel les 28 et 29 novembre. Les résultats définitifs seront connus à la fin du mois de janvier 2010. Le programme définitif de réaménagement des Jeunes-Rives pourra alors être établi.



Thomas Hinderling récompensé

Mardi 24 novembre, le prix de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel a été remis à Thomas Hinderling. A la tête du Centre suisse d'Electronique et de Microtechnique durant 13 ans, il a quitté sa fonction au début du mois de novembre.

Les travaux importants de Thomas Hinderling dans le domaine de l'électronique et de la microtechnique ont contribué au rayonnement de Neuchâtel, ainsi qu'à faire connaître le canton dans le monde entier.

Cérémonie

Le président de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, Claude Delley a souligné « l'engagement remarquable de Thomas Hinderling en faveur de la haute technologie ». Frédéric Geissbuhler, président de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie

a prononcé un discours d'éloge au sujet du travail d'Hinderling. « Il fait partie des vingt chercheurs qui font la Suisse », a-t-il déclaré. La cérémonie a également été ponctuée d'intermèdes musicaux. Deux élèves de la classe professionnelle du Conservatoire de musique neuchâtelois ont joué du piano à quatre mains.

Remerciements

Thomas Hinderling est physicien nucléaire et docteur en ingénierie biomédicale de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. Il a passé la plus grande partie de sa carrière dans le domaine de la recherche. Il a entre autres passé deux ans à la NASA, aux Etats-Unis. Thomas Hinderling a tenu à remercier les gens qui ont contribué aux travaux qui l'ont mené à recevoir ce prix. « Cette reconnaissance m'est très chère », a commenté Thomas Hinderling. (ak)



Thomas Hinderling a été récompensé du prix de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel.

A propos...



9, 200, 28.

«Nous avons payé l'arbitre pour qu'il te déclare vainqueur; nous avons payé ton adversaire pour qu'il te laisse gagner. Le reste dépend de toi.» Cette boutade de Groucho Marx prend aujourd'hui une tout autre signification, car elle est devenue désormais réalité !

Si les paris, la corruption et autres tricheries ont toujours accompagné le monde du sport, l'ampleur des constatations révélées la semaine passée par la police allemande laisse pantois. Dans ce paysage, «la main» de Thierry Henry ne devient alors qu'une péripétie de plus à l'inventaire... Ce sont ainsi 9 fédérations européennes de football, plus de 200 matches, dont 28 en Suisse, qui font l'objet d'enquêtes circonstanciées. La mafia asiatique des paris «sportifs» gangrène la planète football. Du coup, joueurs, administrateurs et arbitres sont dans le collimateur des instances dirigeantes dont les systèmes de détection des fraudes, récemment mis en place, se sont en l'occurrence montrés particulièrement perméables. Où s'arrêtera le scandale ? Tout le monde se perd en conjecture sans pouvoir donner, ne serait-ce qu'un élément, de réponse crédible. La limite vient à coup sûr d'être franchie et cette nouvelle affaire ne manquera pas de nous tenir en haleine de nombreux mois. On parie ?

Rémy Voirol

La Ville officielle

Votations fédérale et cantonale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

- 1) **en votation fédérale sur:**
 - a) l'arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien;
 - b) l'initiative populaire du 21 septembre 2007 «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»;
 - c) l'initiative populaire du 8 juillet 2008 «Contre la construction de minarets»;
- 2) **en votation cantonale sur:**
 - a) la loi du 31 mars 2009 portant révision de la loi sur l'énergie (LCEn),

le 29 novembre 2009

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 30 juillet 2009;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 30 septembre 2009,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 29 novembre 2009 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 12000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 28 novembre 2009 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 29 novembre 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032/717 72 36, jusqu'au dimanche matin 29 novembre 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 27 novembre 2009 à 16 heures. Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032/717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 14 octobre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le vice-président, Le vice-chancelier, Daniel Perdrizat Bertrand Cottier

Portes ouvertes aux Caves



Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 4 décembre de 17h à 21h et samedi 5 décembre de 10h à 18h

Venez déguster les différents crus élevés dans nos caves, sans obligation d'achat. Visite des caves, soupe aux pois et concours attendent les visiteurs.

La chronique « passion verte » de...

A la chasse aux papillons

Luc
Vincent

Le commerce des fleurs n'échappe pas à la mondialisation. Bien contrôlé par la Hollande, ce business génère un trafic énorme. Depuis de nombreuses années, la plante la plus commercialisée était le Ficus, mais depuis quelque temps cette suprématie a été dépassée par les *Phalaenopsis*.

Partons à la découverte de cette orchidée qui s'est démocratisée pour devenir la reine de nos salons.

Après des études de médecine, l'Allemand Karl Ludwig von Blume se passionne pour les plantes asiatiques. Vers 1817, il part sur l'île de Java et découvre une nouvelle orchidée qui pousse sur les arbres le long du rivage. Il lui donne le nom de *Phalaenopsis* (*phalaina* = sorte de papillon et *opsis* = ressemble). Il est vrai que la fleur de *Phalaenopsis* ressemble beaucoup à un papillon.

On trouve une soixantaine d'espèces de *Phalaenopsis*; elles poussent dans les régions tropicales du sud-est asiatique, depuis l'est de l'Inde jusqu'au

nord de l'Australie. C'est en Indonésie et aux Philippines que l'on trouve le plus grand nombre d'espèces.

En Europe, les premiers *Phalaenopsis* rapportés de différentes expéditions ont fleuri vers 1850. A cette époque, la culture des orchidées était réservée à la haute société. La beauté des fleurs de *Phalaenopsis* a tout de suite séduit les horticulteurs. Dès 1890, ils ont commencé les premiè-

res hybridations. Jusque dans les années 60, c'est en Europe que l'on a créé les plus beaux hybrides de *Phalaenopsis*, puis ensuite ce sont les Etats-Unis qui ont pris le relais. Actuellement, depuis une dizaine d'années, Taiwan inonde le monde avec de superbes hybrides.

A cause de leur rareté ou de leur remarquable floraison, les *Phalaenopsis* ont été bien souvent sujet aux

légendes et récits d'aventures. En voici une: c'est le révérend C.S. Parish qui a découvert *Phalaenopsis lowii* dans le nord de la Birmanie, il fut rapporté en Angleterre en 1861. Ce petit *Phalaenopsis* avec de magnifiques fleurs de couleur rose tendre faisait la fierté de leur riche propriétaire. Mais la culture de *Phalaenopsis lowii* n'était pas très facile, si bien que vers 1904, on en avait perdu toute trace. Dès lors, lorsque l'on parlait du fameux *Phalaenopsis lowii* c'était devenu une légende. Il y avait bien quelques rares gravures de l'époque, mais *Phalaenopsis lowii* avait-il vraiment existé? Jusqu'en 1996 où l'on a redécouvert des *Phalaenopsis lowii* dans l'ouest de la Thaïlande, pas très loin de la frontière birmane.

Dans le langage des fleurs, offrir une orchidée c'est montrer sa ferveur.

Si l'aventure des *Phalaenopsis* vous a plu, je vous propose de continuer la chasse puisqu'en ce moment, vous pouvez encore admirer jusqu'au 31 janvier 2010 une exposition de photos de ces orchidées papillons, à Evologia, au restaurant Le Piano. Des visites guidées sont prévues le 12 décembre et 16 janvier à 14 heures.

Bonnes découvertes.

L.V.



A travers l'histoire



Construit entre 1828 et 1835 selon les plans d'Anton Froelicher sur l'emplacement de l'ancien Bassin, le Collège Latin abrite à ses débuts, des classes, une bibliothèque, une galerie de peinture, le Musée d'histoire naturelle, la collection d'ethnographie, ainsi que les objets lacustres. Cette construction a été rendue financièrement possible par la succession de David de Pury (1809-1786) qui a légué sa fortune à la Ville. (image MAHN).



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble, la création d'un balcon et l'installation de capteurs solaires en toiture 10, rue de Comba-Borel, article 7429 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jérôme Hagg. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la rénovation des combles de l'immeuble 15, rue de l'Ecluse, article 691 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Maria Manuela et Massimo Cruciato. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Fahmi, architecte à Hauterive, d'un permis de construire pour la démolition de garages et de dépôts et aménagement d'une surface d'exposition 17, rue de la Pierre-à-Mazel, article 15333 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Reber, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement dans les combles de l'immeuble 2, rue du Bassin, article 1765 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Claude Vuithier. Les plans peuvent être consultés du 27 novembre 2009 au 12 janvier 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions



Couronnes de l'Avent

La Paroisse réformée de Neuchâtel vendra des couronnes de l'Avent

samedi 28 novembre dès 8 heures à la Place des Halles.



S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

le jeudi 10 décembre 2009 à 18h30 à la salle du Conseil général à Colombier

Ordre du jour:

- 1. Liste des présences** (art. 23 des statuts)/**quorum** (art. 21 des statuts)/ **désignation des scrutateurs** (art. 23 des statuts).
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 décembre 2008.** Proposition du Conseil d'administration: acceptation.
- 3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2008/2009.**
- 4. Rapport de l'organe de révision.**
- 5. Discussion.**
- 6. Votation sur la conclusion de ces rapports.**
 - 6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2008/2009**
Proposition du Conseil d'administration: le rapport annuel 2008/2009 est approuvé.
 - 6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2008/2009**
Proposition du Conseil d'administration: les comptes annuels présentant un bénéfice de 1'052 francs sont approuvés.
Proposition du Conseil d'administration: la perte reportée se présente comme suit:

Perte reportée	-22'286 francs
- bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2009	1'052 francs
Report à nouveau	-21'234 francs
 - 6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Proposition: les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2008/2009.
- 7. Nomination de l'organe de révision**
Proposition du Conseil d'administration: la fiduciaire KPMG Fides Peat, succursale de Neuchâtel.
- 8. Divers.**

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Direction des finances de la ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2008.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 18h pour se terminer à 18h15.



Echos

■ Mardi, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à la remise du prix 2009 de la Fondation pour le Rayonnement de Neuchâtel.

■ Demain, M. Daniel Perdrizat, directeur de la jeunesse et de l'intégration, représentera les Autorités communales, à la conférence & table ronde sur le thème de «la disparition d'enfants».

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, présidente et M. Bertrand Cottier, vice-chancelier, à la conférence sur le thème «Diversité culturelle en Suisse: quelle gouvernance?».

■ Vendredi, M. Alain Ribaux, directeur suppléant de la culture, représentera les Autorités communales, à l'inauguration de l'œuvre lauréate du grand prix culturel de la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au concert donné dans le cadre des liens d'amitié entre les villes de La Chaux-de-Fonds/Winterthur, au Temple du Bas.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Pierrette et Eric Schindelholz-Pellaton, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage.



Les Lundis des mots



Lundi 30 novembre à 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6:
Lecture d'inédits.
Plusieurs auteurs invités.



Programme cinéma pour la semaine du 25 novembre au 1^{er} décembre

APOLLO 1 TWILIGHT-CHAPITRE 2 TENTATION 2 ^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 14h45, 17h15, 20h30, ve/sa 23h15. Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Dakota Fanning. De Chris Weitz.	032 710 10 33	BIO TEMPÊTE DE BOULETTES GÉANTES 4 ^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me, sa/di 14h. De Phil Lord.	032 710 10 55
APOLLO 2 LE VILAIN 1 ^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 18h15, 20h15. Acteurs: Albert Dupontel, Catherine Frot, Bouli Lanners. De Albert Dupontel.	032 710 10 33	BIO TU N'AIMERAS POINT 2 ^e semaine. 14 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 18h15. Acteurs: Zohar Strauss, Ran Danker. De Haim Tabakman.	032 710 10 55
APOLLO 2 LE PETIT NICOLAS 9 ^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans. VF me au ma 15h15. Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemerrier, François-Xavier Demaison. De Laurent Tirard. Derniers jours.	032 710 10 33	REX MICMACS À TIRE-LARIGOT 5 ^e semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 20h15. Acteurs: Danny Boon, André Dussollier, Julie Ferrier. De Jean-Pierre Jeunet. Derniers jours.	032 710 10 77
APOLLO 2012 3 ^e semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 22h30. Acteurs: John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton. De Roland Emmerich.	032 710 10 33	REX LE DRÔLE DE NOËL DE SCROGGE 1 ^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h30. De Robert Zemeckis.	032 710 10 77
APOLLO 3 CAPITALISME: UNE HISTOIRE D'AMOUR 1 ^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15, ve/sa 23h. De Michael Moore.	032 710 10 33	REX SIN NOMBRE 2 ^e semaine. 14 ans sug. 16 ans. VO fr. s-t all. me au ma 18h. Acteurs: Hector Anzaldúa, Karl Braun, Kristian Ferrer. De Cary Fukunage.	032 710 10 77
APOLLO 3 LE VILAIN 1 ^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h30. Acteurs: Albert Dupontel, Catherine Frot, Bouli Lanners. De Albert Dupontel.	032 710 10 33	REX SAW 6 4 ^e semaine. 18 ans sug. 18 ans. VF ve/sa 22h45. Acteurs: Shawnee Smith, Tobin Bell, Costats Mandylor. De Kevin Greutert.	032 710 10 77
ARCADES 2012 3 ^e semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 14h, 17h15, 20h30. Acteurs: John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton. De Roland Emmerich.	032 710 10 44	STUDIO L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS 3 ^e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, me au lu 20h30. VO s-t fr/all. ma 20h30. Acteurs: Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell. De Terry Gilliam.	032 710 10 88
BIO LA TERRE DES HOMMES ROUGES 1 ^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans. VO port. s-t fr/all. me au ma 16h, 20h15. Acteurs: Claudio Santamaria, Alicéia Batista Cabreira, Chiara Caselli. De Marco Bechis.	032 710 10 44	STUDIO LE RUBAN BLANC 6 ^e semaine. 14 ans sug. 16 ans. VO s-t fr. me au ma 17h30. Acteurs: Christian Friedel, Ulrich Tukur, Burghart Klausner. De Michael Haneke.	032 710 10 88



L'instantané de Stefano Iori...



... remise de diplômes à la Faculté des sciences



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité

no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Parents-Informations (rue du Tertre 2): permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h, jeudi de 14h à 18h, lundi soir de 18h à 22h, tél. 032 725 56 46, site internet: www.parents-information.ch

Planning familial et centre de consultation de grossesse, tél. 032 717 74 35, permanence lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-mail: planning.familial@ne.ch

Pro Infirmis, (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

Pro Senectute, (rue de la Côte 48a), service social-animation-formation, tél. 032 886 83 40; service repas à domicile (le matin), tél. 032 886 83 30.

Pro-Natura Neuchâtel, (Hôtel des Associations - rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h, tél. 032 724 32 32.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Culte des samedi 28 et dimanche 29 novembre

1^{er} dimanche de l'Avent

Culte paroissial à la Collégiale à 10h, sainte cène. Hôte du jour: Mme Corina Combet-Galland, prof. de théologie à Paris. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Sud:

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Ouest:

Charmettes: sa 28 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 29. November, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: sa à 17h30, messe des familles. Di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{re} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emmerde-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité



ALGERIE, Pays de contrastes

Située au cœur de la Méditerranée, l'Algérie est un pays fascinant par l'extraordinaire variété de ses paysages, par la densité, la diversité et la créativité de sa culture ainsi que par la profondeur et la richesse de son histoire.

Loin de prétendre en offrir une image exhaustive, l'ambition de cette exposition est d'inviter à un regard nouveau sur une Algérie nouvelle, attachée autant à son ouverture sur la modernité qu'à sa culture et ses traditions

littérature

La littérature algérienne s'exprime en langues arabe, tamazight et française. Elle s'illustre par de grands noms, souvent consacrés par une reconnaissance internationale.



Artisanat

Une sélection d'œuvres de l'artisanat traditionnel et d'art, la dinanderie, la tapisserie, la bijouterie, la broderie, les habits traditionnels, le bois sculpté, la vannerie, la lutherie, le travail du verre et la maroquinerie, véritable invitation à la découverte de l'artisanat traditionnel et l'art algériens.



La Bataille d'Alger
Gillo Pontecorvo (1966)
Samedi 12 déc. à 14h00
Mercredi 16 déc. à 16h00



L'opium et le bâton
Ahmed Rachedi (1966)
Lundi 14 déc. à 16h00

La patrouille à l'est
Amar Laskri (1972)
Mardi 15 déc. à 16h00

Cinéma

Projection de trois superbes fresques du septième art algérien dédiées à la guerre de libération pour l'indépendance



Délégation du GPRA

Olivier Long :
Facilitateur aux accords d'Evian

Relations algéro-suisses

En hommage à la solidarité manifestée par de nombreux citoyens suisses au peuple algérien durant la guerre de libération nationale et en reconnaissance du rôle joué par la diplomatie suisse dans le lancement des négociations et la conclusion des accords d'Evian en 1962, l'exposition propose des documents historiques relatifs à cet épisode marquant dans les relations entre les deux pays.



Tourisme

Visites guidées des sites féériques de l'Algérie plurielle à travers la projection de DVD.

Philatélie

Présentation de l'encyclopédie du timbre-poste d'Algérie 2002-2006 regroupant plus de 1100 timbres accompagnés de leurs détails techniques et du texte de leurs notices d'origine ainsi qu'une collection de timbre-poste.



Coordinatrice générale d'Imbewu-Suisse, Perrine de le Court explique la mission de cette ONG

L'éducation par le sport

Créée en 2001 par le Neuchâtelois Pascal Holliger, l'ONG IMBEWU entend renforcer le développement psychosocial des jeunes sud-africains par le sport. Au-delà d'une simple activité physique, le sport est utilisé comme un moyen de sensibiliser ces jeunes à des questions sociales et de santé. Basée à Neuchâtel, cette association possède également un siège en Afrique du Sud, à Port Elizabeth. IMBEWU-Suisse reçoit notamment le soutien de Junior Tshaka et de la Ville de Neuchâtel. Perrine de le Court, coordinatrice générale pour IMBEWU-Suisse explique le concept de parrainage mis en place pour soutenir les enfants des townships sud-africains. De passage à Neuchâtel, Pascal Holliger répond également à quelques questions.

Comment est structuré IMBEWU-Suisse ?

Perrine de le Court : Au haut de la hiérarchie se trouve l'Assemblée générale qui se tient une fois par an. Elle réunit pas moins de cent membres qui s'impliquent et qui votent notamment toutes les questions liées au budget et à la stratégie. IMBEWU possède également un comité exécutif. Composé d'une dizaine de personnes, il permet de prendre des décisions importantes quant aux valeurs et aux objectifs poursuivis par l'association. Les membres du comité présentent des compétences diversifiées et travaillent bénévolement. Le comité a mandaté deux personnes en janvier de cette année pour coordonner ses actions. Pascal Holliger, fondateur de l'ONG, travaille à 100% en Afrique du Sud. Et moi-même qui représente IMBEWU en Suisse et qui travaille à



60%. IMBEWU est basé à Neuchâtel dans les locaux de Médecins du monde avec qui nous sommes partenaires.

Pour quelles raisons la « Roger Federer Foundation » cessera-t-elle de vous soutenir ?

PC : Cette fondation soutient IMBEWU depuis de nombreuses



La mission d'IMBEWU est d'éduquer les enfants sud-africains par la pratique du sport.

années. Alors que notre association a commencé à se professionnaliser, la fondation de Roger Federer a pris un nouvel élan. Un directeur a été nommé à sa tête afin d'amener un changement stratégique. Le but étant de donner une chance à d'autres ONG. Il ne fallait pas qu'une dépendance se crée entre IMBEWU et la Roger Federer Foundation. Il y a déjà deux ans que nous savons que la fondation cesserait de nous soutenir à la fin 2010. Nous avons ainsi pu travailler sur le développement de nouveaux partenariats en Suisse et en Afrique du Sud. Notre association et la fondation Roger Federer sont restées en bons termes, même s'il est difficile de se séparer.

La mission d'IMBEWU est d'éduquer les jeunes sud-africains par le sport. Plus concrètement que faites-vous avec ces jeunes ?

PC : Nous agissons selon deux volets. D'une part, nous travaillons sur le développement psychosocial des enfants par le sport. D'autre part, nous procédons à des échanges culturels. En Suisse, nous sensibilisons la population et plus principalement les jeunes à la coopération au développement dans toutes sortes de manifestations. Dans le canton, nous participons notamment à Festineuch et à la foire de Coffrane.

Pascal Holliger : Le but de notre projet n'est pas d'entraîner les enfants au sport, mais bien celui de les éduquer par le biais d'une activité sportive. En Afrique du Sud, les enfants terminent l'école vers 13 heures. C'est à partir de là et jusque vers 18 heures que nous

interventions avec un programme extrascolaire. A cet âge, les enfants sont souvent vulnérables, nous essayons ainsi de limiter les situations à risque en les aidant à faire les bons choix. Nous proposons plusieurs cursus sur le thème du sida ou de la mixité des genres féminins et masculins. Par l'intermédiaire de ces cours, nous souhaitons que les jeunes puissent développer leur personnalité.

Que propose IMBEWU en termes de volontariat ?

PC : Nous faisons la promotion de séjours bénévoles en exposant nos projets à des jeunes. Si l'un d'eux est intéressé, nous lui proposons un entretien. Après avoir été sensibilisés aux différents enjeux de ce séjour durant deux jours de formation, les volontaires partent sur place. Ils sont logés dans une auberge de jeunesse dans laquelle des jeunes bénévoles de multiples nations sont mélangés. Avant de prendre part aux activités, ils suivent une formation de trois jours pour apprendre à utiliser le sport comme un moyen d'aborder des questions notamment liées au sida et à la criminalité. La longueur du séjour varie d'un volontaire à l'autre. Il est toutefois nécessaire d'être majeur et de savoir parler anglais pour partir. Lors du retour en Suisse, nous proposons un debriefing aux bénévoles. Il n'est pas toujours facile de revenir et de se réintégrer. Nous essayons ensuite de capitaliser les compétences que les volontaires ont acquises durant leur séjour. Ils peuvent notamment témoigner de leur expérience ou former de nouveaux bénévoles.

Votre association propose de parrainer des enfants, comment cela se passe-t-il ?

PC : Nous proposons effectivement de parrainer des groupes d'enfants à raison d'un franc par jour, pour un total de 360 francs par année. Ce genre de parrainage permet à des enfants de participer à notre projet d'éducation et de développement par le sport. Outre la participation aux cours de sport, les enfants bénéficient également de nourriture après l'entraînement, un encadrement personnalisé et un suivi psychosocial, et une sensibilisation à diverses thématiques sociales et de santé. Il est également possible de faire des dons ponctuels ou de payer une cotisation annuelle.

PH : Les jeunes savent que ceux qui ont une bonne attitude ont également la possibilité d'obtenir des bourses dans le but d'intégrer un collège d'excellence situé dans les townships. L'enfant qui obtient une bourse peut ainsi suivre des cours de sport avec des entraîneurs qualifiés. Il recevra également un soutien académique, avec un encadrement pour les devoirs par exemple.

La coupe du monde de football 2010 aura lieu en Afrique du Sud, avez-vous prévu de marquer le coup ?

PH : En Afrique du Sud, nous travaillons en étroite collaboration avec le comité d'organisation de la coupe du



monde, ainsi qu'avec le département du sport. En 2010, un « soccer fun bus » fera le tour de quelque 12'000 enfants pour leur transmettre l'esprit de la coupe du monde. Nous souhaitons faire participer les enfants, ainsi que les écoles. Des séances de football auront également lieu pour les enfants en présence de joueurs allemands.

PC : En Suisse, nous sommes en train de nous greffer à plusieurs manifestations. Mais pour l'instant, nous n'avons encore rien de concret.

www.imbewu.org/
CCP 17-237629-2

Anne Kybourg